

Les Mandats Patronaux « économiques »

Présentation Générale

Les entrepreneurs interviennent dans plusieurs instances qui participent à la conduite des politiques économiques des collectivités locales de notre territoire.

Avec le réseau des **Chambres de Commerce et d'Industrie**, ils disposent en même temps d'un organisme institutionnel de représentation et d'un outil de dynamisation du tissu économique local, tout en gérant indirectement une partie des infrastructures de transport.

Face à la dégradation de la situation économique et à la volonté du Président de la République et du Gouvernement d'entreprendre la révision générale des politiques publiques, le réseau des CCI a décidé de s'engager dans une réforme ambitieuse de son organisation, en faisant notamment des économies de structure.

La réforme du réseau des CCI est l'aboutissement d'un long travail d'échanges et de réflexions menés par les élus consulaires (dirigeants et cadres d'entreprises) entre fin 2008 et le printemps 2009. la loi a été publiée au JO du 24 juillet 2010 avec entrée en application au 1^{er} janvier 2011.

La nouvelle structure du réseau est la suivante :

- les CCI deviennent des **CCIT (CCI Territoriales)**
- Elles sont rattachées aux **CCIR (CCI régionales)** qui assumeront des fonctions d'appui juridique et d'audit ainsi que de soutien administratif dans la gestion des ressources humaines, de leur comptabilité, de leur communication et de leurs systèmes d'information.

Les élections consulaires se sont tenues le 8 décembre 2010 avec l'élection des membres élus de la CCIR et de ceux de la CCIT (dont le rôle est d'impulser les propositions et les actions de développement économique, de formation et d'aménagement du territoire, au service des entreprises) et des délégués consulaires de la CCIT (dont le rôle est de désigner les juges des Tribunaux de Commerce). Des membres associés sont ensuite désignés au niveau de la CCIR et CCIT et des conseillers techniques au niveau de la CCIT.

Au **Conseil Régional Economique et Social (CESER)**, les entrepreneurs peuvent contribuer, au sein de leur collège, à élaborer et à infléchir, en dialogue et en concertation avec les autres acteurs du territoire, les grandes orientations de l'avenir économique du Nord-Pas-de-Calais.

Le monde entrepreneurial est encore présent dans de nombreuses **instances et comités divers**, plus ou moins formels et plus ou moins spécialisés, remplissant différentes fonctions en rapport avec le développement économique du territoire : **APIM, Lille Métropole Communauté Urbaine (Plan Métropolitain de Développement Economique et Conseil de Développement de Lille Métropole)**, Préfecture du Nord au niveau de la **Commission Départementale de l'Emploi et de l'Insertion** et de la **Commission départementale de financement de l'économie**, etc...

Les entrepreneurs sont également présents (et désignés directement par les structures concernées) dans les **collèges employeurs des instances (Bureau, Conseil d'Administration, etc...)** des :

- **Organisations Patronales (MEDEF régional et territoriaux , UCS, CGPME, SNPMI)**
- **Unions, fédérations et Syndicats Professionnels**

Les différentes instances de représentation

Au niveau régional

- ADRINORD (Association pour le Développement de la Recherche et de l'Innovation dans le Nord-Pas de Calais)
- CCIR – Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale) (membres élus, membres associés)
- CESER - Conseil Economique et Social Régional
- Comité Départemental de la Consommation
- MEDEF Artois
- MEDEF Nord-Pas de Calais
- MEDEF Cambrésis
- *MEDEF Cote d'Opale*
- *MEDEF Littoral Nord*
- *MEDEF Littoral Pas de Calais*
- MEDEF Sambre Avesnois
- MEDEF Valenciennois
- Société Industrielle du Nord de la France

Au niveau Grand Lille

- MEDEF Grand Lille
- MEDEF Douaisis
- MEDEF Flandre Audomarois

Au niveau Métropole

- APIM - Agence pour la Promotion Internationale Métropole Lilloise
- CCI GRAND'LILLE ex Chambre de Commerce et d'Industrie de Lille-Roubaix-Tourcoing (Membres élus, Membres Associés, conseillers techniques)
- Lille Métropole Communauté Urbaine – Conseil de développement de Lille Métropole
- Lille Métropole Communauté Urbaine – PMDE (Plan Métropolitain de développement économique) – conseil de gouvernance et groupes de travail thématiques
- MEDEF Lille Métropole
- Préfecture du Nord – CDFE (Commission départementale de financement de l'économie)